

EXTRAIT

du procès verbal du Conseil Communal de La Sarraz

Séance du 22 février 2007

Présidence : Pierre et André GAUDIN, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- le préavis no 2/2007 relatif au bouclage du réseau d'eau potable, ainsi qu'aux travaux d'infrastructures relatifs à l'équipement du plan de quartier « Les Guébettes »
- où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- 1) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux relatifs au bouclage d'une partie du réseau d'eau potable, ainsi que les travaux d'infrastructures relatifs à l'équipement du plan de quartier « Les Guébettes », selon préavis
- 2) de lui accorder un crédit de fr. 635'200.00 à cet effet
- 3) de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune, par prélèvement sur les fonds affectés (routes, eaux) pour un part et sur le résultat de la vente des terrains d'autre part

Ainsi délibéré en séance du 22 février 2007

Le Président :

Pierre-André Gaudin

la secrétaire :

Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire

